

N° 22

Vendredi 3 mai 1991

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE 1990-1991

Service des Commissions

BULLETIN
DES COMMISSIONS

SOMMAIRE ANALYTIQUE

	Pages
Affaires économiques	
● <i>Nomination organisme extra-parlementaire</i>	2126
● <i>Règlement - Auditions publiques - Débat</i>	2125
● <i>Agriculture - Fièvre aphteuse (projet de loi n° 271)</i>	
- Examen des amendements	2126
 Affaires sociales	
● <i>Anciens combattants - Institution nationale des Invalides</i> <i>(projet de loi n° 270)</i>	
- Examen des amendements	2129
 Programme de travail des commissions pour la semaine du 6 au 11 mai 1991	2131

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET PLAN

Mardi 30 avril 1991 - Présidence de M. Jean François-Ponçet, président - La commission a tout d'abord procédé à un échange de vues sur la question de savoir si elle organiserait ou non des auditions ouvertes à la presse, voire au public. Après un rappel, par le président, des précédentes prises de position intervenues au sein de la commission sur ce sujet, **M. Philippe François** a observé qu'à l'issue du délai de réflexion qui avait été demandé par les membres de son groupe, celui-ci avait décidé de se rallier à la majorité du Sénat, cela se justifiant d'autant plus que le groupe R.P.R. avait voté la proposition des trois secrétaires du Sénat tendant à introduire dans le règlement cette nouvelle possibilité. Il a par ailleurs souligné que le choix des thèmes d'audition devait être fait avec d'autant plus de discernement que les matières entrant dans le champ de compétences de la commission étaient parmi les plus suivies par le grand public.

M. Henri de Raincourt a pour sa part rappelé que la proposition faite dans le cadre de la rénovation du Sénat, d'ouvrir les commissions sur l'extérieur, reposait sur un consensus puisqu'elle répondait à une demande émanant de l'ensemble des groupes de la Haute Assemblée. Il a souligné en outre que si les risques de dérapages médiatiques inhérents à l'organisation d'auditions publiques devaient être pris en considération, ils n'étaient pas pour autant susceptibles d'altérer la sérénité de la commission lorsque celle-ci procéderait ensuite à l'examen des projets de loi à huis clos. Il a enfin relevé que l'Assemblée nationale était allée beaucoup plus loin que le Sénat car elle envisageait de rendre public le déroulement des commissions d'enquête et de contrôle.

M. Jean François-Poncet, président, après avoir constaté qu'il y avait accord sur le principe de l'organisation d'auditions ouvertes à la presse, a soulevé la question de leur ouverture au public en général.

Après les interventions de **MM. Pierre Dumas, Henri de Raincourt et Jean-Jacques Robert**, qui se sont déclarés défavorables à des auditions de ce second type, la commission a décidé qu'au cours de la matinée du 15 mai prochain, des auditions, consacrées au thème de la publicité comparative, seraient ouvertes à la presse ainsi qu'aux personnalités déjà entendues par **M. Jean-Jacques Robert**, rapporteur du projet de loi renforçant la protection des consommateurs.

M. Roland Courteau a indiqué qu'à titre personnel, il était plutôt favorable à cette solution, mais que son groupe n'avait pas repris position à ce sujet depuis la réunion de la commission.

M. Jean François-Poncet, président, a ensuite indiqué à la commission qu'au terme de plusieurs entretiens avec le ministre chargé de relations avec le Parlement, celui-ci s'était engagé à inscrire le projet de loi précité à l'ordre du jour des 16 et 17 mai 1991, plutôt que le 14 mai comme cela avait été décidé par la conférence des présidents.

Après l'intervention de **M. Jean Puech**, rapporteur pour avis du budget de l'aménagement du territoire qui a fait une proposition en ce sens, **M. Jean François-Poncet, président**, a été désigné à l'unanimité comme candidat à la nomination du Sénat en vue de siéger au sein du Conseil national de l'aménagement du territoire.

Puis la commission a procédé à l'examen des amendements sur le **projet de loi n° 271 (1990-1991)** relatif à la lutte contre la fièvre aphteuse et portant modification du code rural et du code pénal.

M. Alain Pluchet, rapporteur, a tout d'abord regretté que le Gouvernement, après avoir demandé

l'examen du projet de loi deux semaines seulement après son dépôt, ait décidé de le retirer de l'ordre du jour, la veille de sa discussion en séance publique.

A l'article premier, la commission a émis un avis défavorable à l'adoption de l'amendement n° 11 présenté par M. Félix Leyzour et les membres du groupe communiste.

A l'article 4, elle a donné un avis favorable au sous-amendement n° 12 présenté par le Gouvernement, puis après l'intervention de MM. Pierre Dumas et Jean François-Poncet, président, concernant l'emploi du mot "suspicion" plutôt que celui de présomption s'en est remis à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de MM. Jean Pourchet, Louis Moinard et Jean-Jacques Robert.

Après les explications du rapporteur, elle a, à l'article 6, décidé de proposer au Sénat de rejeter l'amendement n° 10 présenté par M. Jean-Jacques Robert.

M. Alain Pluchet, rapporteur, a enfin indiqué à MM. Jean François-Poncet, président, et Pierre Dumas que le terme de "suspicion" était en cette matière celui retenu, tant par la réglementation nationale que communautaire.

AFFAIRES SOCIALES

Lundi 29 avril 1991 - Présidence de M. Jean-Pierre Fourcade, président - Réunie sous la présidence de **M. Jean-Pierre Fourcade, président**, la commission a examiné les amendements déposés sur le projet de loi n° 270 (1990-1991) **modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et relatif à l'Institution nationale des Invalides.**

A l'article premier, elle a rejeté un amendement n° 11 déposé par M. Robert Pagès et les membres du groupe communiste et apparenté, qui proposait de supprimer cet article.

A l'article 2, elle a examiné plusieurs amendements sur les articles du code des pensions militaires d'invalidité modifiés par celui-ci.

A l'article L. 528, elle a d'abord émis un avis favorable à l'amendement n° 16 du Gouvernement reprenant l'amendement n° 17 de la commission.

A l'article L. 529, elle a rejeté l'amendement n° 17 du Gouvernement.

A l'article L. 530, elle s'en est remise à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° 18 du Gouvernement, a émis un avis défavorable sur l'amendement n° 19 du Gouvernement et a rejeté l'amendement n° 12 de M. Robert Pagès et des membres du groupe communiste et apparenté.

A l'article L. 531, elle a émis un avis défavorable sur l'amendement n° 20 du Gouvernement et a adopté un sous-

amendement à l'amendement n° 13 rectifié de M. Robert Pagès et des membres du groupe communiste et apparenté.

A l'article L. 532 elle a émis un avis défavorable à l'amendement n° 14 de M. Robert Pagès et des membres du groupe communiste et apparenté.

A l'article L. 536, elle a émis un avis défavorable à l'amendement n° 15 de M. Robert Pagès et des membres du groupe communiste et apparenté.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DES COMMISSIONS
POUR LA SEMAINE DU 6 AU 11 MAI 1991**

Affaires culturelles

Mardi 7 mai 1991
à 16 heures
Salle n° 261

1. Examen de l'amendement proposé par M. Jean Delaneau sur l'article 10-1 du projet de loi n° 304 (1990-1991) renforçant la protection des consommateurs.
2. Nomination, à titre officieux, d'un rapporteur sur le projet de loi n° 1960 (A.N.) modifiant la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.
3. Communication du Président sur l'application des lois au 15 mars 1991.

Affaires économiques et Plan

Mardi 7 mai 1991
à 11 heures
Salle n° 263

Début de l'examen du rapport de M. Jean-Jacques Robert sur le projet de loi n° 304 (1990-1991) adopté par l'Assemblée nationale en première lecture, renforçant la protection des consommateurs.

Affaires étrangères, défense et forces armées**Mardi 7 mai 1991****à 11 heures***Salle n° 216*

1. Examen du rapport de M. Xavier de Villepin sur le projet de loi n° 225 (1990-1991) autorisant la ratification d'un traité entre la République française et les Laender de Bade-Wurtemberg, de l'Etat libre de Bavière, de Berlin, de la ville libre hanséatique de Brême, de la ville libre et hanséatique de Hambourg, de Hesse, de Basse-Saxe, de Rhénanie du Nord-Westphalie, de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, du Schleswig-Holstein sur la chaîne culturelle européenne.

2. Examen du rapport de M. Jean-Pierre Bayle sur le projet de loi en cours d'examen par l'Assemblée nationale autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République fédérale du Nigeria sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble un protocole), (A.N., n° 1905, 9e législature).

Affaires sociales**Lundi 6 mai 1991****à 14 heures 30***Salle n° 213*

Examen des amendements au projet de loi n° 291 (1990-1991) relatif au congé de représentation en faveur des associations et au contrôle des comptes des organismes

faisant appel à la générosité publique (Rapporteur : M. Jacques Machet).

Finances

Mardi 7 mai 1991

à 16 heures 30

Salle n° 131

1. Demande de renvoi pour avis et désignation d'un rapporteur pour avis sur le projet de loi n° 269 (1990-1991) d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République, adopté par l'Assemblée nationale.

2. Désignation d'un rapporteur sur le projet de loi n° 287 (1990-1991) autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Qatar en vue d'éviter les doubles impositions.

3. Désignation, à titre officieux, d'un rapporteur sur le projet de loi (A.N. n° 1828) autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire démocratique d'Ethiopie en vue d'éviter la double imposition en matière de transport aérien.

4. Désignation du rapporteur spécial du budget de la culture.

5. Désignation de rapporteurs sur :

- la proposition de loi de M. Georges Othily n° 96 (1990-1991) visant à modifier l'article 38 de la loi n° 84-747 du 2 août 1984 relative aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion ;

- la proposition de loi de M. Robert Calmejane n° 262 (1990-1991) tendant à l'assouplissement du lien qui unit le taux des impôts directs locaux ;

- la proposition de loi de MM. André Bohl et François Mathieu n° 278 (1990-1991) visant à accorder aux

collectivités territoriales le remboursement de la T.V.A. sur leurs dépenses de fonctionnement.

6. Désignation d'un candidat pour représenter le Sénat au sein du Conseil d'orientation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou.

7. Constitution, à la suite de l'adoption du rapport d'information n° 298, du groupe d'études sur la caisse des dépôts et consignations.

8. Communication sur la situation financière des régimes obligatoires de la sécurité sociale : M. Jacques Oudin, rapporteur spécial du budget des affaires sociales.

Lois constitutionnelles, législation, suffrage universel, règlement et administration générale

Mardi 7 mai 1991

à 10 heures

Salle n° 207

1. Nomination d'un rapporteur pour les textes suivants :
 - projet de loi n° 1949 (A.N.) relatif à l'aide juridique (sous réserve de son adoption par l'Assemblée Nationale et de sa transmission) ;
 - proposition de loi organique n° 266 (1990-1991) présentée par MM. Edouard Le Jeune, Guy Robert, Rémi Herment, visant à assurer la représentation du monde combattant au sein du Conseil économique et social ;
 - proposition de résolution n° 290 (1990-1991) présentée par M. Michel Dreyfus-Schmidt, tendant à modifier l'article 10 du Règlement du Sénat.
2. Nomination d'un rapporteur pour les pétitions n° 63330 à 64375, de M. Robert Girard, et de 1045 autres pétitionnaires, au nom du Rassemblement des Anciens combattants des Alpes-Maritimes, demandant l'adoption de la proposition de loi n° 1058 (A.N. - 9e légis.) tendant à

permettre aux associations d'anciens combattants d'ester en justice.

3. Demande de saisine pour avis, et éventuellement, nomination d'un rapporteur pour avis, pour le projet de loi n° 304 (1990-1991), adopté par l'Assemblée nationale, renforçant la protection des consommateurs.

4. Examen du rapport en deuxième lecture de M. Jacques Thyraud sur le projet de loi n° 1355 (A.N.) portant réforme des procédures civiles d'exécution (sous réserve de son adoption, en deuxième lecture, par l'Assemblée Nationale et de sa transmission).

5. Examen du rapport de M. Michel Rufin sur la proposition de loi n° 349 (1988-1989) présentée par M. Jean Simonin, tendant à élargir la procédure du vote par procuration.

6. Examen des amendements aux projets de loi en discussion :

- projet de loi n° 292 (1990-1991), adopté par l'Assemblée nationale, modifiant le code de l'organisation judiciaire et instituant la saisine pour avis de la Cour de cassation (M. Marcel Rudloff, rapporteur) ;

- conclusions de la commission des Lois sur la proposition de loi n° 232 (rectifié) (1990-1991) de M. Yves Guéna, tendant à permettre aux associations d'anciens combattants d'ester en justice (M. Lucien Neuwirth, rapporteur).